

Actu locale | Vallée du Rhône

LUZINAY

Une prudence budgétaire, sans hausse des taux locaux de taxes

Françoise Granjon

Christophe Charles, maire de Luzinay, présentait le budget primitif de la commune pour 2025, adopté à la majorité municipale. Photo Le DL/F.G.

Le conseil municipal de la commune de Luzinay a voté, mercredi 2 avril, son budget 2025 à la majorité municipale et deux abstentions.

Le budget primitif 2025 s'élève à un total de 3 426 815 euros (2 392 584 euros en fonctionnement, 1 034 231 euros en investissement).

Le premier magistrat, Christophe Charles, rappelait le « contexte national incertain, et les répercussions sur les budgets communaux en 2025, mais Luzinay affiche des finances saines », avec toutefois une prudence budgétaire, « qui guide désormais toutes nos décisions budgétaires » et une réduction de l'investissement local, certains projets mis en pause, suspendus ou bien différés, afin de maintenir l'équilibre financier.

- **Un budget d'investissement en légère baisse**

« Nous tablons sur une très légère hausse côté fonctionnement par rapport à 2024, soit 2,4 millions d'euros contre 2,3 millions d'euros. En investissement, l'objectif est de réduire le montant du budget prévisionnel à 1 034 000 euros contre 1,5 million en 2024. »

La municipalité, compte tenu du contexte d'inflation actuel, a décidé de ne pas augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties afin de ne pas alourdir les charges reposant sur les contribuables.

Le taux est maintenu à 41,95 % (bâties) et 50,04 % (non bâties).

Le taux de la taxe d'habitation est lui maintenu à 11 %. « La réforme de la taxe d'habitation [qui ne concerne plus que les résidences secondaires, NDLR] s'étant terminée en 2022, les collectivités ont retrouvé, depuis 2023, un pouvoir de taux sur cette taxe. Le budget primitif 2025 prend en compte le produit fiscal au vu de cette hypothèse à 1 066 792 euros. »

• **Scolaire**

Des dossiers de demandes de subventions seront déposés auprès du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe pour l'agrandissement de la cour de l'école maternelle Paul-Germain.